

TROPHEE DES COLLEGES ET LYCEES EUROPEENS

HANDBALL 2017

13 ou 14 au 18 MAI

En collaboration avec l'Amicale Laïque de CANCALE

Co-Organisateurs : **L'amicale Laïque de Cancale et la Ville de Cancale**

I - OBJECTIFS

I - 1 **Développer les échanges entre les jeunes du continent européen** à partir de rencontres sportives.

I - 2 **Maintenir et encourager la pratique du sport**

I - 3 **Produire** à Cancale , au printemps 2017, la 1^{ère} édition d'**un Trophée Sportif** auquel participeront conjointement des groupes de plusieurs Collèges et lycées de divers pays européens, d'invités hors Europe, et de France.

II - ORGANISATION ET REGLEMENT

II – 1 **ACCUEIL**, sur 6/7 jours, de **12 groupes étrangers** : **12 du continent européen (un collègue ou lycée par pays + 1 invité**» hors Europe.(si possibilité) .**Ceci impliquera la présence des établissements le samedi ou dimanche impérativement.**

Un groupe est constitué d'un maximum de 12 joueurs collégiens ou lycéens de 2 adultes accompagnateurs et du chef d'établissement s'il le souhaite ; le déplacement jusqu'à Saint-Malo ou Cancale est pris en charge par le pays d'origine. L'hébergement, les repas, visites, excursions, loisirs et les déplacements attachés au Trophée pendant le séjour sont assurés par l'organisateur de ces « Rencontres ».

NB : Les frais occasionnés par les chauffeurs des groupes qui viennent en car ou en voiture seront à la charge des groupes étrangers , de trouver et réserver directement leur hébergement. **Il appartiendra à chaque établissement de régler les frais à l'hôtelier directement.**

III – Droit d'inscription à notre trophée implique une participation de 30 euros si une équipe et 50 euros si deux équipes pour l'établissement inscrit (étranger comme français) à régler lors de l'inscription.ou le jour de votre arrivée.

Le choix des établissements retenus sur candidature revient au seul organisateur, à savoir : « l'Amicale Laïque de CANCALE) ». Il sera arrêté en son conseil d'administration et confirmé par courriel à chacun de ces lycées.

II - 2 **REGLEMENT** (révisable chaque année).

a) Les lycées invités réserveront leur participation en renvoyant **pour le 30.10.16** (dernier délai) le bulletin d'inscription dûment signé par le chef d'établissement du lycée qui s'est porté candidat en mentionnant avoir pris connaissance dudit règlement : »lu et approuvé le).

b) L'inscription au TROPHEE ne sera effective qu'à réception, par l'organisateur, d'un « Questionnaire » dûment complété et signé par le proviseur de votre établissement indiquant en particulier le nom prénom des joueurs (ses) et date de naissance

- le Nom, prénom, Age, sexe des lycéens et accompagnateurs ; Adresse mail, téléphone de chaque lycéen et de chaque accompagnateur

- de fournir l'autorisation parentales pour les mineurs

Il devra parvenir à l'organisateur, complet, mais au plus tard 30.10.2016 , faute de cela, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'inscription du groupe.

. **Obligation** : pour les groupes des différents établissements scolaires d'avoir un professeur par groupe sous la responsabilité du professeur accompagnateur, qui sera chargé de veiller au bon comportement de son groupe. un contrôle sera effectué à l'entrée , et à tout moment pourra intervenir pour faire évacuer les « perturbateurs ».

Cette inscription vaut acceptation de l'ensemble du présent règlement.

c) Rappel : un groupe étranger participant est constitué au Minimum de 7 Joueurs lycéens avec un maximum de 12 joueurs et 2 accompagnateurs + éventuellement le chef d'établissement.

c) L'Amicale Laïque de Cancale est souverain dans le choix des groupes. Le groupe s'engage à nous faire parvenir pour que l'association puisse examiner sa candidature :
- une fiche signée par le proviseur assurant que les élèves sont bien inscrits dans leur établissement (liste à joindre)

ATTENTION : Toute autre personne se joignant à un groupe étranger ainsi constitué assumerait entièrement les frais de son séjour et ne pourrait participer aux activités prévues par l'organisateur.

RECAPITULATIF

d) Chaque groupe jouera un premier tournoi avec 3 matches minimum. Les deux premiers étant qualifiés pour la finale .

La **durée de chaque match est impérativement limitée à 30 minutes**,

Sauf la finale 3/4h .

Attention :

Ne pouvant répondre à toutes les sollicitations , nous vous ferons parvenir la fiche technique ; (attention chaussures de sports propres pour la salle).

Document :LA FICHE DE PRE INSCRIPTION :

A nous faire parvenir impérativement à l'organisateur avant le 01/09/2016, afin de constituer le programme et les rencontres

- La liste des joueurs ou joueuses selon catégorie de l'âge (noms et prénoms) sera à fournir immédiatement après la décision et acceptation du conseil d'administration.

RAPPEL : la non production des documents aux dates indiquées pourra entraîner ipso facto l'annulation de l'inscription par l'organisateur

II- ARBITRAGE / PRIX

- **Un arbitre de nos clubs pourra officialiser, comme pour la table de marque. Les établissements inscrits seront sollicités à participer à l'arbitrage ou d'officialiser à la table**

IMPORTANT : Tous les groupes (étrangers) s'engagent à assister à tous les matches et de participer aux différentes activités proposées par l'association de l'A L Cancale.».

Fait le _